

Maule le 24 août 2016



Monsieur le Maire,

L'Association pour la Protection des Sites de Maule et de la Vallée de la Mauldre (APSMVM) vous remercie pour les réponses fournies dans le Maule Contacts de Juillet.

Nous nous permettons toutefois de vous rappeler que, depuis plusieurs années, dans un but totalement constructif et préventif, nous vous demandons :

- 1 - de créer des bacs de rétention d'eau en cas d'orage en particulier celui prévu en face du funérarium et cela depuis le 7 Mai 2000,
- 2 – de faire le nécessaire afin d'entretenir les fossés sur la route d'Andelu,
- 3 – de procéder au curage du canal qui joue un rôle essentiel depuis des années et qui a partiellement protégé les habitants du centre-ville lors de la dernière crue centennale,
- 4 – de rouvrir la 3^{ème} arche du pont de la Bellique.

Votre article ne fait pas référence aux aménagements envisagés sur la Mauldre pour limiter au maximum les effets d'une nouvelle crue centennale. L'exemple de la Bièvre est d'ailleurs très intéressant et pourrait servir d'exemple.

Quels aménagements comptez-vous proposer, soutenir, afin de sécuriser au maximum les habitants de la Vallée de la Mauldre ?

Ne faut-il pas limiter l'urbanisation sur les rives de la Mauldre car avec le grand nombre de constructions d'une part et l'accroissement des risques de pluies diluviennes dues à l'évolution de climat d'autre part, le goudronnage et le bétonnage des sols absorbants jouent un rôle important dans l'augmentation des risques pour la population et leurs biens ?

Il semble impératif de revoir les projets d'aménagement dans Maule, tel que celui envisagé derrière la ferme Dufay qui est en zone inondée lors de la crue du 1^{er} Juin, et certainement plus globalement certaine disposition du PLU de Maule, mais aussi de l'ensemble du bassin versant de la Mauldre

Au chapitre des actions évidentes et pouvant être rapidement mises en œuvre, le curage du canal et du lit de la Mauldre sont essentiels car déjà encombrés par des gravats et déchets divers avant l'inondation, la situation s'est aggravée avec l'effondrement de murs et l'écoulement de pierres et débris dus à la crue.

Par ailleurs, nous sommes très heureux d'apprendre que les travaux pour la mise en place du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) ont enfin été annoncés en conseil Municipal et sur le Maule Contacts alors que le PPRI a été établi en 2006. Ce dispositif est obligatoire dès la mise en place du PPRI. Quel dommage qu'il n'ait pas été mis en place avant l'inondation centennale du 1^{er} Juin, disposition que l'APSMVM avait demandé, et qui aurait permis d'avertir de nombreux habitants qui auraient ainsi pu sauver une partie de leurs biens.

D'autre part, la mise en page du Maule Contacts est très parlante et nous donne une information très intéressante. En effet, l'article de l'ACIME montre que le pont de la Bellique a trois arches dont une s'est obstruée au fil des alluvions et des années. Les anciens habitants étaient plein de bon sens et avaient judicieusement dimensionné ce pont afin de permettre un écoulement de l'eau de la Mauldre sans retenue. Il semblerait important de ré-ouvrir cette arche et peut-être d'en profiter pour réaménager le bief et son îlot en aval du pont.

Enfin, comment expliquer la vague qui est survenue après minuit dans la nuit du 31 Mai au 1^{er} Juin ?

L'APSMVM profite de ce courrier pour remercier Monsieur le Maire de la d'une réunion-débat sur ces sujets, prévue en début Septembre. L'APSMVM participera à cette réunion publique.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président

Le Vice-président

Le Secrétaire

M. CONTET

P. VASSEUR

JF. BOISNARD